

PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

« Les firmes jouent le profit maximum au détriment des citoyen·nes »



22

Le Lien N° 202 - mars 2020

Depuis une dizaine d'années, la France subit des périodes accrues de pénuries de médicaments. 1 Français·e sur 4 s'est déjà vu refuser un médicament pour cause de pénurie.

En 2008, 44 traitements jugés comme essentiels aux patient·es étaient en rupture de stock. En 2018, cela concernait 871 traitements, soit vingt fois plus en dix ans.

Pourquoi cette pénurie ? D'abord, les industries pharmaceutiques délocalisent une part croissante de leur production dans les pays où la main d'œuvre est moins coûteuse.



Près de 80 % des composants essentiels aux médicaments sont fabriqués hors d'Europe, notamment en Chine et en Inde, contre 20 % il y a trente ans.

Par ailleurs, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) fixe des pratiques

rigoureuses de fabrication des médicaments ce qui nécessite beaucoup de surveillance et de contrôles de qualité. D'autre part, les entreprises fabriquent à flux tendu : les stocks, c'est coûteux, la marchandise non vendue ne rapporte rien, le stockage prend de la place.

Un couac et la production ralentit.

Les pénuries sont organisées pour que la production des médicaments soit rentable et non pas pour satisfaire les intérêts de santé publique. De plus, les prix du médicament sont fixés avec l'innovation. Plus un produit est innovant, plus il est cher.

Aujourd'hui, les entreprises pharmaceutiques sont davantage tournées vers les nouveaux produits que vers des produits anciens « banalisés ».

Les génériques sont les médicaments les plus en pénurie. Ils ne coûtent pas cher : anciens, ils ont perdu leur brevet.

Le syndicat français des entreprises pharmaceutiques préconise l'augmentation des prix des médicaments vieillissants, pour les rendre économiquement viables.

Un jeu pervers : profit maximum au

détriment des citoyen·nes. Si les prix augmentent, c'est la Sécurité Sociale qui paye et derrière, les Français·es.

Un rapport sénatorial de 2018 sur la pénurie préconise des exonérations fiscales ciblées pour les entreprises qui se « relocaliseraient » en France... Production localisée en Europe, acheminement plus facile. Mécanisme socialement aberrant ! L'État finance les recherches fondamentales, les citoyen·nes, elles et eux, payent sous forme de cotisations sociales et de taxes les médicaments.

Pourquoi exonérer de taxes ces entreprises qui n'ont pas de difficulté financière ?

Des expert·es disent que les médicaments sont achetés moins chers par la France et que les industries pharmaceutiques préfèrent vendre plus cher à d'autres pays. Cela explique aussi la pénurie dans l'Hexagone.

Il y a parfois un déséquilibre entre l'offre et la demande, notamment sur le marché des vaccins où des États comme la Chine établissent des programmes de vaccinations obligatoires et forcément cela crée des tensions.

Croire que l'industrie pharmaceutique lutte contre la maladie, c'est comme croire que les fabricant·es d'armes luttent pour la paix.

Pierre Goirand - SNR